



129^{ème} ASSEMBLEE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 7 – 9.10.2013

Ordre du jour provisoire annoté Réunion des Jeunes parlementaires

Mardi 8 octobre 2013

9 heures – 11 heures

Salle B, Annexe CCV, CICC

1. Objectifs et activités des jeunes parlementaires à l'UIP

Le Forum des jeunes parlementaires examinera les activités réalisées lors des précédentes Assemblées de l'UIP et les activités prévues pour la 129^{ème} Assemblée.

2. Règlement et modalités de travail du Forum des Jeunes parlementaires

Le Forum des jeunes parlementaires examinera un projet de Règlement et de Modalités de travail et tiendra compte, ce faisant, des suggestions préliminaires du groupe de travail, de l'Afrique du Sud et de Bahreïn.

3. Contribution aux travaux de la 129^{ème} Assemblée

Le Forum s'intéressera à la manière dont son point de vue a été pris en compte dans les amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP.

Il se penchera sur les moyens d'intégrer le point de vue des jeunes dans les délibérations et les résultats de la 129^{ème} Assemblée.

Durant l'Assemblée, des réunions-débat auront lieu, sur les thèmes d'étude dont les Commissions permanentes seront appelées à débattre :

- Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements (Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale),
- Pour un développement résilient face aux risques : prendre en compte l'évolution démographique et les contraintes naturelles (Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce),
- Protéger les droits des enfants, en particulier des enfants migrants non accompagnés, et empêcher l'exploitation des enfants dans les situations de guerre et de conflit : le rôle des parlements (Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme),
- Interaction entre les parlements nationaux et les équipes de pays de l'ONU; Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés; Incidences du Traité sur le commerce des armes adopté récemment, et mesures de suivi; Application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies (non-prolifération des armes de destruction massive); et Promotion des engagements internationaux et défense des droits des groupes vulnérables - en particulier des peuples autochtones et des personnes handicapées (Commission UIP des Affaires des Nations Unies).

Deux autres réunions-débat auront lieu durant la 129^{ème} Assemblée, sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et le contrôle des partis politiques sur les parlementaires.

4. Autres